



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

**Rapport financier du
premier trimestre**

États financiers (non audités)

Au 30 juin 2022 et pour le trimestre clos à cette date

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du premier trimestre de 2022-2023</i>	<i>7</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	12
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	13
REVUE FINANCIÈRE.....	15
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	18
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	18
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	19
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	20
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	21

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



EACL a célébré ses 70 ans d'existence le 14 février 2022, et nous avons saisi cette occasion exceptionnelle pour nous pencher sur tout ce que nous avons déjà accompli et explorer les initiatives importantes qui façonnent notre avenir.

Au cours du premier trimestre de notre exercice financier 2022-2023, nous avons maintenu fermement notre engagement de propulser les opportunités nucléaires pour le Canada. Nous nous acquittons de ce mandat en assurant la supervision des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), l'entreprise privée responsable de la gestion et de l'exploitation de nos sites. Les LNC réalisent d'énormes progrès dans le développement de projets en science et technologie nucléaires dans l'intérêt des Canadiens, tout en protégeant l'environnement et en faisant progresser des projets exhaustifs de remise en état.

Sur le front de la gestion responsable de l'environnement, nous avons concentré nos efforts sur le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface proposé par les LNC, lequel vise à construire, sur le site des Laboratoires de Chalk River, une installation de gestion des déchets près de la surface pour éliminer les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Les LNC ont présenté à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) une demande de licence pour l'installation proposée, laquelle a été examinée dans le cadre d'audiences publiques en deux parties. Je suis fier des employés d'EACL et des LNC, lesquels n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire avancer le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface qui permettra au Canada de réaliser un énorme pas en avant vers l'objectif de léguer un héritage positif aux générations à venir.

Lors de la deuxième partie des audiences publiques de la CCSN, qui s'est déroulée à Pembroke de la fin mai au début juin, j'ai réitéré l'engagement d'EACL à faire en sorte que ses efforts dans le cadre de son mandat s'inscrivent dans la démarche de réconciliation du Canada avec les nations autochtones de ce pays. Il s'agit d'une démarche et d'une orientation qui sont définies par les engagements pris et les engagements tenus, et j'ai mis l'accent sur les quatre engagements suivants qui nous aideront à faire des progrès :

- L'équipe de direction d'EACL et moi sommes engagés à faire preuve de compréhension et d'écoute, à nous améliorer et, point plus important, à prendre des mesures concrètes pour favoriser la réconciliation avec les communautés autochtones sur les terres desquelles nous menons nos activités.
- L'équipe d'EACL et moi continuerons d'accroître nos efforts pour mieux comprendre l'histoire, la culture, les traditions et la vision du monde des peuples autochtones.
- EACL recherchera des façons d'intégrer de plus en plus les connaissances et les valeurs autochtones dans les politiques, procédures, pratiques et projets de notre organisation – de façon à ce qu'elles se reflètent dans notre mode de pensée et fassent partie de notre ADN.
- En outre, nous chercherons à autonomiser les communautés des Premières Nations et leur permettre de participer aux projets réalisés par les LNC.

Ces engagements sont porteurs d'espoir et je suis convaincu que le fait de pouvoir les respecter établira la confiance – ce qui est notre objectif.

La collaboration et le partenariat sont demeurés les thèmes principaux tout au long du trimestre. La collaboration est cruciale au succès de notre organisation et des projets clés. Fait particulier à noter, en vertu d'un protocole d'entente entre le ministère de la Défense nationale et EACL, les LNC ont mené une étude de faisabilité qui indique qu'un petit réacteur modulaire (PRM) pourrait réduire l'empreinte carbone de la Base de soutien de la 4e Division du Canada Petawawa de plus de 40 % et l'aider à atteindre les objectifs de réduction des émissions du ministère de la Défense nationale.

Avec l'emplacement potentiel d'un PRM sur le campus des Laboratoires de Chalk River au cours des prochaines années, nous avons une occasion unique de travailler aux côtés de nos voisins des Laboratoires de Chalk River pour démontrer le rôle que la technologie nucléaire peut jouer dans la lutte contre le changement climatique et, en fin de compte, faire progresser les nouvelles technologies nucléaires.

Nous devons poursuivre nos efforts de collaboration non seulement avec nos partenaires sectoriels et le gouvernement, mais également avec les communautés autochtones, les universités et les collectivités locales afin d'exploiter nos connaissances et nos forces respectives. J'ai hâte de voir ce que nous réaliserons ensemble.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du premier trimestre de 2022-2023 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ce document.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 24 août 2022.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire des produits de ses activités commerciales par l'intermédiaire des activités des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion responsable de l'environnement et transformer les Laboratoires de Chalk River en complexe de science et technologie nucléaires de classe mondiale. À titre de mandataire du gouvernement du Canada, la petite organisation EACL qui compte sur un petit groupe d'experts crée de la valeur pour le Canada en établissant les priorités pour les LNC et en assurant la surveillance des accords relatifs à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur en vue de réaliser son mandat et de respecter ses priorités. EACL exerce une fonction de critique et évalue le rendement des LNC afin de faire progresser ses objectifs de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire.

On distingue deux grands domaines d'activités :

1. Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés des LNC, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie et des changements climatiques, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, en vigueur depuis 2016.

2. Gestion responsable de l'environnement

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les installations et les bâtiments redondants, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.



Faits saillants du premier trimestre de 2022-2023

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de sept décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité.

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sciences, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, et de soutenir de nouvelles et inédites initiatives scientifiques innovantes, les LNC utilisent également les installations d'EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan à long terme (approuvé par EACL) décrivant leur approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie efficace et intégrée axée sur le client et fondée sur les projets, qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques auxquelles ils se consacreront au cours des prochaines années qui répondent aux besoins du gouvernement fédéral et des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Dédiés au soutien du parc existant de réacteurs au Canada, les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, les avancées dans la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles, ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance au risque de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2030, en vue de positionner le Canada comme chef de file de cette

nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir aux communautés éloignées et aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux des options énergétiques à faible émission de carbone fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.

- **Décarbonation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.
- **Thérapie alpha ciblée pour le traitement du cancer** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie, c'est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.

- **Sciences et technologies en durabilité environnementale avancée** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à continuer de développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale, et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

EACL et les LNC ont poursuivi des activités à cet égard au cours du premier trimestre, notamment les suivantes :

- Les LNC ont publié les résultats d'une étude de faisabilité qui indique qu'un petit réacteur modulaire (PRM) pourrait réduire l'empreinte carbone de la Base de soutien de la 4e Division du Canada Petawawa de plus de 40 % et l'aider à atteindre les objectifs de réduction des émissions du ministère de la Défense nationale. L'étude a été réalisée en vertu d'un protocole d'entente entre le ministère de la Défense nationale et EACL.
- Les LNC ont annoncé que les Laboratoires de Chalk River possèdent l'infrastructure, l'équipement, les procédures et le personnel nécessaires pour réaliser des études conformes aux Bonnes pratiques de laboratoire (BPL) dans leur installation de recherche en biologie (IRB) et leurs laboratoires de chimie et de radioanalyse. Grâce à l'atteinte de la norme BLP par ces installations, les LNC sont prêts à y réaliser des études en appliquant les principes des BLP. La reconnaissance BLP facilite l'acceptation des résultats d'études par des agences de réglementation nationales, comme Santé Canada, et internationales.
- Dans le cadre de la revitalisation du site de Chalk River, la construction de nouveaux bâtiments s'est poursuivie au cours du premier trimestre. Il est important de souligner que plusieurs bâtiments sont construits en bois massif, ce qui témoigne de l'engagement d'EACL et des LNC en matière de construction durable.
 - Les activités entourant un nouvel immeuble de bureaux, le Centre de collaboration scientifique, vont bon train. Le nouveau Centre de collaboration scientifique, dont l'achèvement est prévu au printemps 2023, servira d'espace central de planification et de collaboration pour les programmes en science et technologie des LNC.
 - Les travaux de planification et de conception ont progressé pour le Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, lequel sera pourvu d'installations blindées modernes nécessaires pour l'avancement de plusieurs priorités stratégiques d'EACL, notamment les travaux sur les petits réacteurs modulaires, la remise en état des lieux, le soutien au parc de réacteurs CANDU du Canada et les travaux sur les radioisotopes. Les travaux devraient commencer sur le site à la fin de l'été 2022.

Gestion responsable de l'environnement

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis plusieurs dizaines d'années. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages pour le Canada aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (combustible usé), de moyenne activité et de faible activité (pour plus d'information sur les différents types de déchets radioactifs, visitez le site <http://nuclearsafety.gc.ca/fra/waste>). Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne répondent pas aux normes modernes. Ces bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état, et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés selon les normes modernes.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada d'une façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales et protéger l'environnement.

Des progrès réguliers ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où 113 bâtiments ont été déclassés depuis 2015. Ces travaux permettent non seulement de réduire les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais aussi de dégager l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations, dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être éliminés d'une manière qui protège davantage l'environnement. Les LNC ont donc proposé de construire, sur le site de Chalk River, une installation de gestion des déchets près de la surface spécialement conçue pour éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets comprennent les articles contaminés comme les gants, couvre-chaussures et vêtements de protection, les chiffons, vadrouilles, équipement et outils, de même que les matériaux de construction, les débris et les sols contaminés. Une installation de gestion des déchets près de la surface est une méthode de gestion des déchets radioactifs de faible activité appropriée qui est acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets comprennent ceux qui sont actuellement stockés sur le site et ceux qui seront produits à la suite des activités de remise en état et de déclassement sur les sites d'EACL (à savoir les sols et les débris de démolition contaminés). Cela comprend également les déchets qui continueront d'être produits du fait des activités en science et technologie nucléaires en cours sur le site de Chalk River.

Les progrès accomplis dans le domaine de la gestion responsable de l'environnement au cours du premier trimestre de 2022-2023 sont présentés ci-après.

Au Manitoba, les travaux de déclasserment se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, qui était auparavant un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserment *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Les travaux à l'égard de l'Énoncé des incidences environnementales pour le projet de déclasserment du réacteur de recherche WR-1 se sont poursuivis, les LNC suscitant la participation des communautés autochtones aux discussions autour du projet, et préparant la documentation à soumettre à l'organisme de réglementation au début de juillet 2022.

L'incidence des retards dans la chaîne d'approvisionnement résultant de la COVID et de la réduction des activités par mesure de sécurité a conduit les LNC à reporter certains travaux visant le déclasserment de la plupart des bâtiments du complexe principal, dont l'achèvement est maintenant prévu en 2023. Les LNC ont poursuivi les travaux visant la conception et la fabrication d'un système de manipulation à distance spécialisé pour récupérer les déchets qui sont stockés dans des fosses et des réservoirs (boîtes et structures en béton qui sont enfouies juste sous le niveau du sol). La mise à l'essai du système complet devrait s'effectuer au cours de l'été 2022.

Au **site de Chalk River** en Ontario, malgré les restrictions de personnel sur place dues à la pandémie, les LNC ont poursuivi leurs activités visant le déclasserment du bâtiment 250 et du groupe de bâtiments 200, qui représentent quatre des bâtiments les plus à risque et les plus complexes du site en la matière. Les projets se déroulent conformément à l'échéancier, malgré la septième vague de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement, grâce au maintien des protocoles de sécurité contre la COVID-19.

Les LNC ont également fait avancer les travaux de planification liés au projet d'installation de gestion des déchets près de la surface, notamment en suscitant la participation des parties prenantes et des communautés autochtones locales, et en répondant aux questions. En février et en mai 2022, le projet est arrivé à l'étape des audiences publiques, où la Commission a écouté les présentations du personnel d'EACL et des LNC, du personnel de la CCNS, des membres du public et des communautés autochtones. Les engagements pris par EACL à l'égard de la réconciliation avec les autochtones sont mentionnés dans le message du président. EACL et les LNC continuent de se préparer pour les activités et les engagements postérieurs à la deuxième partie des audiences.

Les travaux liés à la planification du déclassement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration** se sont également poursuivis. Le projet fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale, et les travaux effectués au cours du premier trimestre ont continué d'être axés sur la réponse aux questions des communautés autochtones à l'égard de la proposition et sur leur participation. En décembre 2021, les LNC ont présenté à la CCSN une version préliminaire révisée de l'Énoncé des incidences environnementales. En janvier, la CCSN a demandé aux LNC d'apporter d'autres révisions à la version révisée de l'Énoncé des incidences environnementales. Les LNC procèdent actuellement à un examen approfondi de la rétroaction reçue de l'organisme de réglementation afin de réviser leur documentation.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites dont le premier propriétaire n'existe plus ou dont une autre partie ne peut être tenue responsable, et pour lesquels le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope (IRPH)**, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces municipalités. Deux installations près de la surface (monticules techniques de confinement) ont été construites à cet effet. Dans le cas du projet de Port Granby, EACL et les LNC ont annoncé en novembre 2021 que tous les déchets ont été transférés et que le monticule a été fermé et recouvert. En mai 2022, EACL et les LNC ont officiellement souligné la fin du projet avec les membres de la collectivité de Clarington, notamment les résidents locaux, des représentants des Premières Nations et des groupes communautaires. Au total, 1,3 million de tonnes de déchets radioactifs historiques de faible activité ont été transférées des rives du lac Ontario à Clarington, dans une nouvelle installation de gestion des déchets près de la surface. Les activités se sont également poursuivies en préparation à l'audience visant le renouvellement du permis de l'IRPH qui se tiendra à l'automne 2022, dont des discussions liées aux critères de décontamination et à la gestion des parties prenantes.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. Compte tenu de son rôle de surveillance, EACL adopte une approche de gestion des risques qui va au-delà des risques organisationnels internes et inclut la surveillance des risques des LNC en ce qui a trait à la gestion et à l'exploitation des sites et des installations d'EACL. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, si besoin est. La présente rubrique expose certains risques auxquels EACL est exposée, lesquels pourraient se répercuter sur ses résultats financiers.

Pandémie de COVID-19 : La pandémie comporte des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des sites, et pourrait entraîner des incidences financières. Pour atténuer les risques liés à la sûreté et à la sécurité, EACL et les LNC suivent des plans exhaustifs de reprise, lesquels tiennent compte des directives du gouvernement de la santé publique, compte tenu du début de la levée des restrictions à l'échelle nationale et internationale. Les LNC et EACL continuent de surveiller étroitement les incidences financières de la COVID-19, y compris l'incidence à court terme sur les produits et les flux de trésorerie de 2021-2022, et l'incidence à long terme sur l'efficacité des travaux, les calendriers et les coûts des projets.

Ressources humaines : EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts, dont plusieurs possèdent de l'expérience en matière de gestion d'accords analogues aux termes d'ententes d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, tant du point de vue gouvernemental que du point de vue entrepreneurial. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et d'exercer des fonctions appropriées de supervision et de critique pour garantir l'optimisation des ressources pour le Canada. Compte tenu de la petite taille d'EACL, la capacité de s'adapter aux exigences changeantes en matière de ressources dans les différents secteurs de l'organisation et de remplacer les employés en congé à court terme lorsque cela est nécessaire représente un défi constant. Pour gérer ce problème, EACL s'efforce de s'adapter et d'être flexible en octroyant un certain nombre de contrats de service à des tiers pour renforcer les ressources au moment et aux endroits nécessaires, et en procédant à la formation croisée des employés lorsque l'occasion se présente. EACL a également élaboré un plan de relève qu'elle revoit régulièrement. De plus, elle examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs comparables à l'échelle nationale et internationale.

Rendement de l'entrepreneur : Étant donné qu'EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux et n'obtienne pas le rendement attendu. Pour atténuer ce risque et favoriser le comportement approprié, le contrat avec les LNC est soigneusement structuré pour inclure plusieurs mécanismes de suivi permettant à EACL d'encourager et de superviser le rendement des LNC. Annuellement, EACL établit des priorités reposant sur des cibles éloignées réalisables afin de créer de la valeur pour le Canada. L'évaluation régulière de l'entrepreneur tout au long de l'année permet à EACL d'en souligner les forces et les faiblesses et à l'entrepreneur, par la suite, d'apporter les correctifs nécessaires.

Coûts liés à l'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel (NRU) en mars 2018 a entraîné la perte des revenus tirés des activités du réacteur (y compris des ventes d'isotopes) ainsi que la baisse du financement pour le réacteur NRU, ce qui a exercé des pressions sur le financement liées aux coûts de soutien et d'exploitation des sites, lesquels doivent être assumés par les autres programmes. À cela se sont ajoutées dernièrement les pressions sur les coûts exercées par la pandémie de COVID-19. Bien que les LNC aient continué de réduire les coûts indirects pour atténuer les pressions financières, ils continuent d'examiner toutes les options en vue d'assurer la viabilité à long terme de l'organisation, tout en continuant de protéger l'environnement, la santé et la sécurité.

Principaux projets de gestion des déchets : Une partie du mandat fondamental d'EACL consiste en la gestion responsable de l'environnement et la remise en état des sites au bénéfice des générations futures. À l'heure actuelle, trois projets importants axés sur la réduction des risques environnementaux et la protection de l'environnement se trouvent à différentes étapes de l'évaluation environnementale :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface au site des Laboratoires de Chalk River
- Déclassement *in situ* du réacteur de recherche WR-1 au site de Whiteshell
- Déclassement *in situ* du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario

La réussite de ces projets dépend principalement du contexte réglementaire et de la participation du public et des nations autochtones. Déjà, les échéanciers ont été révisés pour s'assurer que tous les commentaires et toutes les préoccupations du public et des communautés autochtones sont pris en compte pour les trois projets, de même que les demandes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire de fournir des études techniques supplémentaires. Il a donc fallu consacrer plus de temps en vue d'élaborer un dossier de sûreté pour chaque projet. Dans l'ensemble, bien que ces modifications de calendrier aient nui à la capacité des LNC de commencer les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle sur les sites d'EACL, elles permettent une plus grande participation du public et des groupes autochtones et l'élaboration d'études supplémentaires à l'appui des dossiers de sûreté des projets.

Collaboration et consultation des communautés autochtones : La réconciliation avec les communautés autochtones demeure une priorité pour EACL. Les besoins sont de plus en plus élevés à l'égard d'un soutien visant à appuyer la capacité de collaborer, les études liées au savoir traditionnel et la participation aux processus officiels de réglementation, de même que les activités de surveillance environnementale. Les LNC poursuivent également leurs activités de sensibilisation dans l'ensemble des sites. EACL poursuit la collaboration avec les communautés autochtones en vue d'établir des relations constructives et mutuellement avantageuses, en reconnaissant que cela prendra du temps. EACL et les LNC travaillent en étroite collaboration et cherchent d'autres moyens d'accroître la participation et la collaboration des communautés autochtones afin de renforcer des relations mutuellement avantageuses. EACL renforce son programme visant la participation des groupes autochtones, ainsi que ses activités de surveillance.

Relations publiques : Pour s’acquitter convenablement de son mandat, EACL doit pouvoir compter sur le soutien des principales parties prenantes, y compris le gouvernement et le public. EACL cherche constamment des occasions d’établissement de relations, de même que des moyens novateurs et efficaces d’atteindre ses interlocuteurs. Dans le cadre de sa collaboration avec les LNC, EACL s’efforce d’établir une communication claire avec le public et d’utiliser divers outils de communication pour atteindre de façon plus efficace les principaux intervenants.

Cybersécurité : La cybersécurité est au premier plan des préoccupations d’EACL et fait l’objet d’une approche à deux niveaux : la cybersécurité au sein même de l’organisation, et les efforts en matière de cybersécurité déployés par les LNC pour protéger l’information confidentielle d’EACL dans le cadre du contrat d’organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. EACL et les LNC cherchent constamment à améliorer les capacités de cybersécurité en mettant l’accent sur la formation et l’adaptation.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2022	30 juin 2021
Revenus		
Crédits parlementaires	186 \$	182 \$
Revenus tirés des activités commerciales	36	27
Revenus d’intérêts	2	1
Autre produit	7	7
	231	217
Charges		
Coût des ventes	23	19
Charges de fonctionnement	16	17
Charges contractuelles	62	57
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	86	74
	187	167
Excédent de la période	44 \$	50 \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 186 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2022-2023, montant comparable à celui de la période correspondante de l'exercice 2021-2022.

Revenus tirés des activités commerciales

Au premier trimestre de 2022-2023, des revenus de 36 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à des revenus de 27 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2021-2022. Les revenus comprenaient ceux tirés des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que de la vente d'eau lourde. La hausse d'un trimestre à l'autre des revenus tirés des activités commerciales découle de la hausse de la vente d'eau lourde.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice 2021-2022.

Autre produit

L'autre produit est lié à un règlement commercial comptabilisé au cours du premier trimestre.

Coût des ventes

Le coût des ventes a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des revenus mentionnée ci-dessus. Exprimé en pourcentage des revenus, le coût des ventes a diminué comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des coûts additionnels engagés au cours de cette dernière pour les activités de replanification et de reprogrammation dans le contexte de la COVID-19.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 16 millions de dollars au premier trimestre sont comparables à celles de la période correspondante de l'exercice 2021-2022.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le premier trimestre totalisent 62 millions de dollars, comparativement à 57 millions de dollars au premier trimestre de 2021-2022. L'écart découle surtout de la hausse des dépenses pour les activités de science et technologie.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés pour le premier trimestre de 2022-2023 s'élèvent à 86 millions de dollars, en hausse comparativement à la période correspondante de l'exercice 2021-2022, en raison de changements approuvés apportés aux estimations des projets et comptabilisés au cours du premier trimestre de l'exercice considéré.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2022-2023 sont généralement comparables aux prévisions, et EACL est en voie de remplir ses engagements dans le respect du budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier trimestre de 2022-2023.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2022	30 juin 2021
Flux de trésorerie (affectés aux)		
provenant des activités de fonctionnement	(36) \$	285 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités		
d'investissement en immobilisations	(35)	(24)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(71)	261
Solde au début de la période	262	145
Solde à la fin de la période	191 \$	406 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des sorties nettes de trésorerie de 36 millions de dollars au premier trimestre de 2022-2023, comparativement à des entrées de trésorerie de 285 millions de dollars générées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus au premier trimestre de 2021-2022 pour les activités du deuxième trimestre. Au cours de l'exercice considéré, le financement du deuxième trimestre n'a pas été reçu avant la fin du premier trimestre.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 35 millions de dollars au premier trimestre de 2022-2023, contre des sorties de trésorerie de 24 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle de la hausse des charges au cours de l'exercice considéré pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2022	31 mars 2022	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	496 \$	597 \$	(101) \$	-17 %
Passifs	8 991	9 117	(126)	-1 %
Actifs non financiers	864	849	15	2 %
Déficit accumulé	(7 631)	(7 671)	40	-1 %

À la clôture du premier trimestre de 2022-2023, EACL présentait des actifs financiers de 496 millions de dollars, soit une diminution de 101 millions de dollars par rapport à ceux au 31 mars 2022. Cet écart s'explique surtout par la diminution des flux de trésorerie mentionnée ci-dessus à la rubrique « Flux de trésorerie et fonds de roulement ».

La diminution de 126 millions de dollars des passifs peut être principalement attribuée à la diminution de 69 millions de dollars des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés de même qu'à la baisse des montants dus depuis la fin de l'exercice.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats et du déficit accumulé. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus dans la période à titre de revenus dans l'état des résultats et du déficit accumulé ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

Le 24 août 2022

Chalk River, Canada



Thomas Assimes

Directeur général des finances

Le 24 août 2022

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

Au

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	30 juin 2022	31 mars 2022
Actifs financiers			
Trésorerie		191 001 \$	262 095 \$
Placements à court terme		71 820	71 707
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		30 547	29 890
Placements détenus en fiducie		71 479	73 858
Créances clients et autres débiteurs	3	49 841	65 436
Stocks détenus en vue de la revente		81 367	93 893
		496 055	596 879
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	14 428	38 158
Avantages sociaux futurs	5	14 363	14 557
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		157 073	190 280
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	7 314 985	7 342 841
Passif au titre des sites contaminés	7	1 489 712	1 531 318
		8 990 561	9 117 154
Dette nette		(8 494 506)	(8 520 275)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	863 092	848 730
Charges payées d'avance		455	143
		863 547	848 873
Déficit accumulé		(7 630 959)	(7 671 402)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(7 625 584)	(7 668 887)
Pertes de réévaluation cumulés		(5 375)	(2 515)
		(7 630 959) \$	(7 671 402) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats et du déficit accumulé

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget	Pour le trimestre clos le	
		2023	2022	30 juin 2021
Revenus				
Crédits parlementaires	9	1 323 070 \$	186 000 \$	182 049 \$
Revenus tirés des activités commerciales		95 300	35 912	27 183
Revenus d'intérêts		4 000	1 846	946
Autre produit		-	7 000	6 750
		1 422 370	230 758	216 928
Charges				
Coût des ventes		66 710	22 526	18 917
Charges de fonctionnement		65 794	16 570	17 433
Charges contractuelles	10	219 265	62 110	56 593
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		294 596	86 249	73 614
		646 365	187 455	166 557
Excédent de la période		776 005	43 303	50 371
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(7 668 887)	(7 668 887)	(7 034 916)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 892 882) \$	(7 625 584) \$	(6 984 545) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

	Pour le trimestre clos le	
		30 juin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022	2021
(Pertes) gains de réévaluation cumulés au début de la période	(2 515) \$	1 621 \$
(Pertes) gains de réévaluation survenus au cours de la période		
(Pertes) gains non réalisés sur les placements détenus en fiducie	(2 865)	435
Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé		
Pertes (gains) réalisés sur les placements détenus en fiducie	5	(189)
(Pertes) gains de réévaluation nets de la période	(2 860)	246
(Pertes) gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	(5 375) \$	1 867 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Pour le trimestre clos le		
		Budget 2023	2022	30 juin 2021
Excédent de la période		776 005 \$	43 303 \$	50 371 \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(147 000)	(25 730)	(16 815)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	49 363	11 330	12 316
Autres variations	8	-	38	5
		(97 637)	(14 362)	(4 494)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	(312)	(389)
(Pertes) gains de réévaluation nets de la période		-	(2 860)	246
Diminution de la dette nette		678 368	25 769	45 734
Dette nette au début de la période		(8 520 275)	(8 520 275)	(7 820 558)
Dette nette à la fin de la période		(7 841 907) \$	(8 494 506) \$	(7 774 824) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

	Pour le trimestre clos le	
		30 juin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	186 000 \$	516 550 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	59 141	28 390
Paiements aux fournisseurs	(121 709)	(101 122)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(4 574)	(4 310)
Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment et de gestion des déchets et des sites contaminés	(155 711)	(154 374)
Liquidités prévues pour les activités futures de gestion et d'élimination des déchets	(548)	(365)
Intérêts reçus	1 091	411
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de fonctionnement	(36 310)	285 180
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(34 784)	(23 551)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(34 784)	(23 551)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(71 094)	261 629
Trésorerie au début de la période	262 095	145 097
Trésorerie à la fin de la période	191 001 \$	406 726 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre clos le 30 juin 2022

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. Information générale

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

EACL a présenté le Plan d'Entreprise de 2022-2023 à 2026-2027 au Conseil du Trésor pour approbation. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont régulièrement passées en revue pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

EACL a évalué l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'évaluation de ses actifs et a conclu qu'aucune dépréciation d'actifs n'était nécessaire. EACL a également évalué l'incidence de la pandémie sur l'évaluation de sa provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et du passif au titre des sites contaminés, et la provision a été ajustée en fonction des répercussions connues.

Chiffres du budget

Le budget de 2022-2023 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget présentées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2022-2023 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2022-2023 à 2026-2027. L'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats d'EACL a été reflétée dans les chiffres du budget de 2022-2023.

3. Créances et autres débiteurs

	30 juin 2022	31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Créances clients	21 830 \$	25 159 \$
Revenus non facturés	12 407	13 321
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	15 604	13 956
Autre produit	-	13 000
	49 841 \$	65 436 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

	30 juin 2022	31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	1 041 \$	1 640 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	3 778	25 544
Charges à payer au titre des salaires	599	1 960
Montants à payer à des apparentés	110	248
Provisions	4 165	4 665
Avances de clients et obligations envers les clients	4 735	4 101
	14 428 \$	38 158 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les	
	2022	30 juin 2021
Cotisations salariales	287 \$	262 \$
Cotisations patronales	837	569

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 h) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2022. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 5,7 millions de dollars (5,7 millions de dollars au 31 mars 2022) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Trimestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	7 342 841 \$	7 362 192 \$
Passifs réglés	(106 224)	(452 745)
Désactualisation de la provision	69 341	279 399
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	8 480	150 307
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	547	3 688
Valeur comptable à la fin de la période	7 314 985 \$	7 342 841 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élevaient à 15 745,0 millions de dollars (15 840,1 millions de dollars au 31 mars 2022).

Aux 30 juin 2022 et 31 mars 2022, la provision a été actualisée selon un taux de 3,78 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Trimestre clos le 30 juin 2022	Exercice clos le 31 mars 2022
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	1 531 318 \$	790 190 \$
Passifs réglés	(50 035)	(204 294)
Désactualisation de la provision	8 429	15 057
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	930 365
Valeur comptable à la fin de la période	1 489 712 \$	1 531 318 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2028-2029 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,20 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 639,5 millions de dollars (1 689,5 millions de dollars au 31 mars 2022).

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2022	215 455 \$	153 164 \$	588 398 \$	515 098 \$	1 472 115 \$
Entrées et transferts	25 730	920	8	2 809	29 467
Sorties et transferts	(3 736)	-	(33)	(823)	(4 592)
Coût au 30 juin 2022	237 449	154 084	588 373	517 084	1 496 990
Amortissement cumulé au 31 mars 2022	-	58 003	246 659	318 723	623 385
Augmentation de l'amortissement	-	1 370	3 673	6 287	11 330
Sorties et transferts	-	-	(33)	(823)	(856)
Autres variations	-	-	39	-	39
Amortissement cumulé au 30 juin 2022	-	59 373	250 338	324 187	633 898
Valeur comptable nette au 31 mars 2022	215 455	95 161	341 739	196 375	848 730
Valeur comptable nette au 30 juin 2022	237 449 \$	94 711 \$	338 035 \$	192 897 \$	863 092 \$

9. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les	
	2022	30 juin 2021
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives		
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	186 000 \$	516 550 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	(122 601)
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	-	(211 900)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	186 000 \$	182 049 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 totalisent 1 174,7 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EA CL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EA CL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EA CL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les	
	2022	30 juin 2021
Montants contractuels versés ou à verser	252 294 \$	240 620 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(154 564)	(154 067)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(25 730)	(16 815)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(9 890)	(13 145)
Charges contractuelles	62 110 \$	56 593 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EAAC, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 30 juin 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2022-2023.



**Énergie atomique du
Canada limitée**
Laboratoires de Chalk River
286 Plant Road, Stn 508A
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada